

Comcom , **INFO**



Bulletin intercommunal - N°41

JUIN 2023

60 ans
d'intercommunalité
1963-2023

DANS CE BULLETIN :

PUMPTRACK

Création d'un pumptrack

p.4

ACCELERATRICE DE TRANSITION

Retour sur les 6 premiers mois

p.7

60 ANS DE L'INTERCOMMUNALITÉ

De 1963 à nos jours

p.12

SOMMAIRE

ECONOMIE

Budget 2023 p.3

INFRASTRUCTURES ET URBANISME

Rénovation de la salle de spectacle de la MJC p.4

Création d'un pumptrack p.4

ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPPEMENT

Tout savoir sur la Trame Verte et Bleue p.5

Les débuts de l'accélératrice de transitions p.7

Engagement de la comcom dans le programme
« Territoire Engagé Transition Ecologique » p.10

Ville en selle p.12

60 ANS DE L'INTERCOMMUNALITÉ

Rappel historique et compétences p.12

Evènement festif du 24 Juin..... p.15

CULTURE ET TOURISME

Micro folie p.16

LE COIN DES LUTINS p.18-19

(Pages ludiques)



EDITO

Nous voilà arrivés à un anniversaire mémorable dans la vie de notre Vallée, le 60ème anniversaire de notre intercommunalité. Ce numéro du « Comcom'info » est l'occasion d'en retracer brièvement l'historique, afin de pouvoir mieux comprendre le présent de notre territoire et de pouvoir tous ensemble nous projeter dans l'avenir.

Un autre anniversaire est celui du 30ème anniversaire de notre jumelage avec Elzach.

Ces deux anniversaires peuvent se fêter grâce à tous ceux qui ont participé ou qui participent à la vie de notre vallée et à l'amitié qui maintient notre lien à Elzach, qu'ils soient élus, associatifs ou acteurs du territoire.

Nous aurons l'occasion de fêter ces anniversaires lors d'un événement festif le 24 juin, au sein de notre zone de loisirs intercommunale. Cet événement sera largement tourné vers l'avenir et s'appuiera sur de nombreuses structures agissant pour le bien de notre territoire.

Au plaisir de vous y croiser.

Bonne lecture à toutes et tous,

Serge JANUS
Président de la Communauté
de Communes de la Vallée de Villé
Maire de Breitenau

ECONOMIE

BUDGET 2023

La Communauté de Communes a approuvé le 05 avril son budget primitif pour l'année 2023.

Les dépenses de fonctionnement, d'un montant de **8,5 MILLIONS D'EUROS**, intègrent en particulier :

- Le financement des activités de la MJC, notamment des périscolaires dont le coût augmente en raison de nouvelles infrastructures (ouverture de Maisongoutte à la Toussaint), pour un montant de 1,2 million d'euros
- Les restes à charge prévisionnels de la piscine (**600 000€**), de la salle des sports (**140 000€**) et de la maison des services (**130 000€**)
- Les actions de développement du territoire pour l'agriculture, l'environnement, la transition écologique, le tourisme, etc. (**800 000€**)
- Le soutien aux associations (**90 000€**)

Les dépenses d'investissement s'élèvent à **2 MILLIONS D'EUROS** et prévoient :

- La réalisation de la piste cyclable de Villé à Steige dont les études environnementales sont en cours
- La réalisation d'un pumptrack dans la zone de loisirs (**220 000 €**)
- La réhabilitation de la salle de spectacle de la MJC (**81 000€**)
- Le remplacement du sol de la grande salle au Centre Sportif (**120 000€**)
- Une étude portant sur la préservation et la gestion de la ressource en eau dans le cadre d'un Appel à Manifestation d'Intérêt (**159 000€**) et d'un audit /étude sur les réseaux de chaleur (**124 000€**)
- Le développement de l'action culturelle Micro folie (**60 000€**)



- L'achat de véhicules électriques (**115 000€**) subventionnés dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Mobilité Montagne » et de l'installation de 8 abris à vélos sécurisés (**18 000€**)
- Les avances sans intérêts aux créateurs d'entreprises (**20 000€**)

Par ailleurs, des dépenses importantes sont budgétées pour l'installation d'entreprises dans la Zone d'activité de Maisongoutte (**100 000€**) et celle de Villé (**620 000€**)

Ces dépenses sont financées par la fiscalité (le Conseil Communautaire a approuvé une augmentation de 2% des taxes locales) à hauteur de 3,5 millions d'euros, des dotations (1 million d'euros) et de subventions pour les investissements programmés (**550 000€**) ainsi que des ventes des terrains industriels (**550 000€** à Villé et **320 000€** à Maisongoutte)

Si les moyens financiers de notre intercommunalité restent modestes par rapport à des communautés de communes voisines, ils permettent néanmoins des réalisations dynamiques et innovantes (par exemple le projet Energiessen et les actions en faveur de la transition écologique) en s'inscrivant à la fois dans une vision des enjeux du territoire largement partagée par les acteurs locaux et dans les opportunités des plans et des financements de l'Etat et des collectivités territoriales.

Jean-Pierre.PIELA

INFRASTRUCTURES ET URBANISME

RÉNOVATION DE LA SALLE DE SPECTACLE DE LA MJC

La Zone de Loisirs intercommunale, qui accueille le centre social MJC, la médiathèque, le centre nautique, les courts de tennis et le roller skate-park, constitue depuis toujours un élément structurant de notre territoire.

L'objectif est de lui donner une nouvelle impulsion par la création d'un pumptrack d'une part et la réhabilitation de la salle de spectacle de la MJC d'autre part.

En effet, la salle de spectacle de la MJC a plus de 20 ans. Le but est de remplacer les 120 sièges pour qu'elle redevienne un haut-lieu de rencontres et d'échanges culturels pour la vallée, elle devrait également permettre d'accueillir le dispositif micro-folie qui sera déployé en 2023 sur le territoire.



Ce renouveau offrira un meilleur confort aux spectateurs et une nouvelle esthétique à la salle. Le rouge laisse place au gris et cette opération se veut responsable car la structure des sièges reste la même, ce sont uniquement les assises et les dossiers qui ont été remplacés.

Le coût de cet investissement s'élève à 69.833 € HT subventionnés à hauteur de 30.000 €.

Emmanuel.ESCHRICH

CRÉATION D'UN PUMPTRACK DANS LA ZONE DE LOISIRS INTERCOMMUNALE

Le pumptrack est un circuit tout terrain fermé. La piste est constituée d'alternances de petites bosses, de virages relevés et de bosses plus grandes permettant de réaliser des sauts. Elle s'emploie généralement à vélo (VTT, descente ou cross-country), mais aussi en BMX. Certains peuvent être parcourus en skateboard, rollers ou même en trottinette.

L'idée du pumptrack a vu le jour grâce à la classe numérique de 4^e du collège de Villé en filière d'excellence en 2020/2021. Pour renforcer leurs compétences dans l'usage des outils numériques, les collégiens ont conçu, développé et étudié la faisabilité d'un tel projet et l'ont présenté aux élus de la collectivité. Vu l'implication et l'engagement des élèves dans ce projet, les élus de la Communauté de Communes de la vallée de Villé ont décidé de participer au financement de cet équipement dans le cadre de leur politique en faveur de la jeunesse, estimant également qu'il compléterait parfaitement la zone de loisirs intercommunale et serait un élément d'attraction indéniable pour les jeunes en milieu rural.

Le coût du projet s'élève à près de 220 000 € et bénéficiera d'un subventionnement à 80 % de différents partenaires dont l'Etat, la Région et la CeA.

Les travaux ont démarré fin mai et le pumptrack devrait être opérationnel fin juin 2023.



Alain.MEYER

ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT

TOUT SAVOIR SUR LA TRAME VERTE ET BLEUE

La Trame Verte et Bleue a pour objectif de réduire l'imperméabilité des espaces (citadins et ruraux) pour la faune et la flore via l'intégration d'éléments naturels au sein et aux abords des villes et villages. Elle souhaite être un outil performant pour restaurer et améliorer le cadre de vie et la biodiversité en diminuant l'impact de l'homme sur ces derniers.

POURQUOI UNE TRAME VERTE ET BLEUE ?



Les villes et villages, avec la construction de maisons, de routes, de parkings, de clôtures, de jardins, l'exploitation des forêts ou des prés etc..., forment des espaces difficiles et dangereux à traverser pour la faune. Ce sont souvent des espaces où le développement de la flore sauvage est impossible et où l'écoulement naturel des cours d'eau est modifié. Tous ces obstacles diminuent les chances de survie et de reproduction des espèces. La Trame Verte et Bleue (TVB) a été créée en France pour diminuer ces impacts.

Comme l'être humain, les espèces animales et végétales ont besoin de se nourrir, de dormir, de boire, de se reproduire... mais gîtes, couverts et compagnons ne sont pas forcément regroupés aux mêmes endroits. Pour vivre et se reproduire, les espèces animales et végétales ont donc besoin de se déplacer : La Trame Verte et Bleue est là pour ça !

ALORS LA TRAME VERTE ET BLEUE : C'EST QUOI ?

La Trame Verte et Bleue est un « programme » national créé suite au Grenelle de l'Environnement. Initiée un peu partout en France, elle doit permettre de relier à des échelles plus locales, les milieux terrestres et aquatiques indispensables à la vie des espèces pour assurer gîte et couvert à tous.



La création d'une Trame Verte et Bleue sur le territoire va engendrer la mise en place d'actions locales qui vont réduire les obstacles humains et faciliter le passage de l'eau, de la faune et de la flore.

LES ACTIONS DE LA TRAME VERTE ET BLEUE : CELA CONSISTE EN QUOI ?



Les actions de la Trame Verte et Bleue se concentrent sur deux objectifs :

- La préservation de réservoirs de Biodiversité, c'est-à-dire des espaces naturels où les espèces trouvent le gîte, le couvert et un(e) partenaire.
- La création de corridors écologiques, c'est-à-dire les éléments naturels qui permettent la connexion et donc le déplacement entre les différents réservoirs de biodiversité qui sont indispensables à la survie des espèces.

Dans la Trame Verte et Bleue, l'ensemble de ces deux éléments est désigné comme la Continuité Eco-logique. Mais attention, en fonction des espèces, un réservoir de biodiversité peut être un corridor et inversement.

LA TRAME VERTE ET BLEUE CHEZ NOUS : ÇA SE PASSE COMMENT ?

Notre Trame Verte et Bleue autour du Champ du Feu rassemble plusieurs actions : la création de mares, la plantation d'arbres et de haies, la restauration de cours d'eau, l'ouverture de clairières de montagne, etc... c'est-à-dire tout ce qui est favorable aux espèces animales et végétales, terrestres et aquatiques, du territoire.

Initiée en 2017, la TVB est désormais portée par la Communauté de Communes de la vallée de Villé.

Le projet compte aujourd'hui 13 communes de la vallée : Breitenau, Breitenbach, Dieffenbach-Au-Val, Fouchy, Lalaye, Maisongoutte, Neuve-Eglise, Saint-Martin, Saint-Pierre-Bois, Thanvillé, Triembach-Au-Val, Urbeis, Villé ; ainsi que 6 communes du Piémont et une commune de la vallée de la Bruche.

Vous êtes intéressés par la TVB, contactez la chargée de mission :

Gaëlle IMBERT - 07.85.91.42.36
gaelle.imbert@valleedeville.fr

Gaëlle.IMBERT

DEPUIS 2017, LA TRAME VERTE ET BLEUE AUTOUR DU CHAMP DU FEU C'EST DÉJÀ

50 PROJETS DE HAIES

C'est à dire 4913 arbres et arbustes d'origines locales



2004 ARBRES FRUITIERS

Tous de variétés anciennes d'origines locales



638 NICHOURS

Pour les oiseaux et chauves-souris



6 DIAGNOSTICS SPÉCIFIQUES

Auprès de vigneron et d'acteurs locaux

34 MARES ET 1 PRAIRIE HUMIDE

18 mares privées et 16 mares communales ont été créées et/ou restaurées. 1 prairie humide a également été réhabilitée.



10 PLANS DE GESTION

Réalisés en concertation avec les agents techniques des dix communes jusqu'ici engagées, en vue d'une gestion écologique des espaces verts à l'échelle du territoire



13 ETUDES DE LA BIODIVERSITÉ

Dix études des corridors et réservoirs de la TVB et trois études annexes : cours d'eau, tourbière, prairies

34 ATELIERS NATURE

Près de 500 participants ont été sensibilisés aux enjeux de la TVB, ses corridors, ses réservoirs, sa faune et sa flore. Une manière ludique d'apprentissage et d'échange autour des thèmes de la TVB



30 PROJETS SCOLAIRES

Les projets ont permis aux enfants de comprendre les actions de la TVB pour la biodiversité. Au programme : plantation de haies, création d'hôtels à insectes, création de mares, installation de nichoirs connectés, greffes d'arbres fruitiers



9 PARCOURS PÉDAGOGIQUES DYNAMIQUES

Réalisés à proximité des villages, ils permettent de découvrir et de sensibiliser les citoyens aux enjeux des milieux naturels de la Trame : zones humides, mares, haies, lisières forestières, vergers, oiseaux, etc.



RETOUR SUR LES 6 PREMIERS MOIS DE L'ACCÉLÉRATRICE DE TRANSITIONS

Les premiers mois furent riches en rencontres et la dynamique censée «accélérer» la transition écologique du territoire est bien amorcée :

Tout a commencé avec les ateliers de lancement, destinés principalement à «faire ensemble», connaître, impliquer et rassembler les acteurs du territoire, car comme on l'entend bien souvent «le climat, c'est l'affaire de tous» (voir infographie).

Les nombreuses données récoltées de ces séances de travail collaboratives ont permis d'alimenter le diagnostic de vulnérabilité du territoire au changement climatique. L'objectif de cette étape étant d' :

- IDENTIFIER les enjeux et les risques liés aux changements climatiques sur un territoire donné.
- EVALUER la capacité du territoire à faire face aux conséquences du changement climatique, en identifiant les secteurs les plus sensibles et les populations les plus vulnérables.
- DETERMINER les priorités d'adaptation et les mesures à prendre pour réduire les impacts du changement climatique sur le territoire.

Actuellement, Jolet VAN KIPSHAGEN, en charge du programme, sollicite différents acteurs autour des ateliers de sensibilité climatiques visant à déterminer ce qui fait que le territoire est plus ou moins vulnérable au changement climatique (et donc impacté), sur les 5 thématiques suivantes : Infrastructures, aménagements urbains et naturels, forêt, agriculture, économie locale, tourisme et énergie, santé et social.

LA SUITE ?

- Poursuivre le travail sur l'adaptation climatique afin de pouvoir déterminer les impacts prioritaires liés au changement climatique lors d'une restitution du diagnostic prévue à l'automne
- Commencer le travail sur les référentiels Climat Air Energie et Economie Circulaire en mobi-

lisant l'ensemble des acteurs concernés afin de poursuivre, faciliter et renforcer les projets visant à rendre le territoire plus sobre en énergie, moins émetteur de gaz à effet de serre tout en optimisant les ressources et en augmentant la résilience du tissu économique et social. L'accélératrice est accompagnée par des conseillers spécialisés à partir de l'été.

- Accueillir la nouvelle recrue de la Communauté de Communes qui sera spécialisée et en charge de toutes les questions relatives à la gestion de l'eau.



Sur l'image : Débrief après le premier atelier de sensibilisation climatique le 9 mai dernier, visant à évaluer la vulnérabilité de notre ville, avec les dernières recrues de la comcom, de droite à gauche :

- Gaëlle IMBERT, en charge du programme TVB qui travaille depuis mars pour la CC, afin de soutenir 13 des 18 communes du territoire à déployer la TVB
- Florence GAYOL, en charge du programme «Petites Villes de demain», qui travaille pour la comcom depuis décembre 2021
- Victoria HAAS, en charge du bâtiment et mobilité, en poste depuis mai 2021
- Jolet VAN KIPSHAGEN, en charge du programme «accélérateur de transitions» en poste depuis janvier 2023

J. VAN KIPSHAGEN

BILAN des 8 ATELIERS de LANCEMENT de TRANSITIONS

du PROGRAMME "ACCELERATEUR de TRANSITIONS"

ATELIER DE LANCEMENT, KEZAKO ?

8 séances de 2 heures entre le 30 janvier et le 23 mars

en 3 temps

Fresque du climat
Atelier participatif
Présentation de l'accélératrice

objectifs pour 3

... comprendre l'évolution climatique
... voir comment cela impacte la vallée
... connaître le programme "accélérateur de transition"



QUI A PARTICIPÉ ?



QUELQUES ELEMENTS EVOQUES

Les 4 NIVEAUX de la participation citoyenne



Etapas de diffusion de l'INNOVATION au sein d'une population



Transformons les FREINS en LEVIERS afin de répondre aux QUÊTES de

Favoriser la PARTICIPATION citoyenne

- Manque d'intérêt Informer et sensibiliser
- Manque de connaissance Informer et faire monter en compétence
- Sentiment d'illégitimité Créer un cadre propice à la participation
- Impuissance et fatalisme Se fixer des objectifs atteignables et valoriser les "petits pas"
- Charge (temps, travail) Proposer différents moyens de participer
- Isolement Créer un cadre convivial

APPRENTISSAGE

RECONNAISSANCE

UTILITE

SENS

LIENS



BILAN des 8 ATELIERS de LANCEMENT de TRANSITIONS

du PROGRAMME "ACCELERATEUR de TRANSITIONS"

UN ATELIER EN 3 ETAPES

1 Une question

Quels événements CLIMATIQUES marquants avez-vous observé sur le territoire ?



2 Travail en sous-groupes



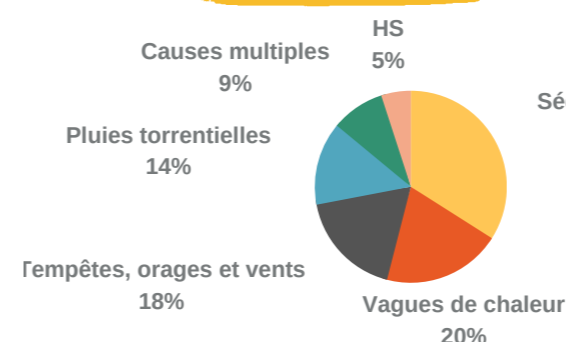
3 Restitution collective sur la frise chronologique



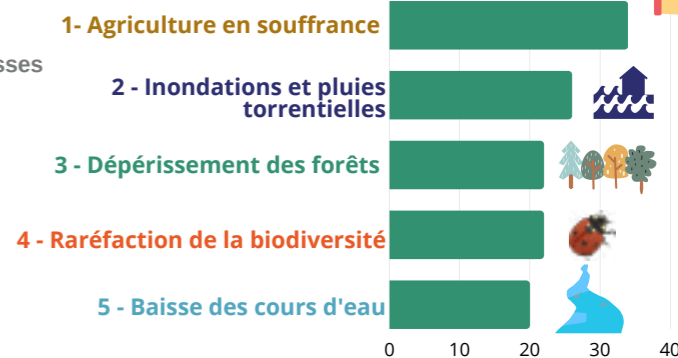
245 post-it

ANALYSE DES 245 POST-ITS

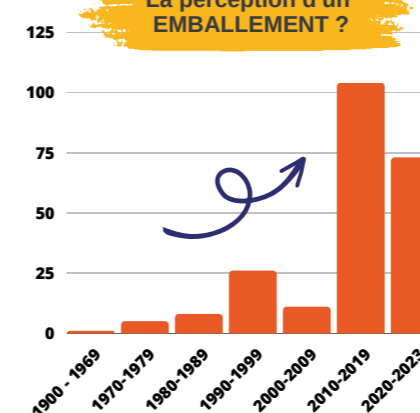
Mémoire des EVENEMENTS climatiques



Mémoire des 5 IMPACTS les + marquants



La perception d'un EMBALLEMENT ?



EVALUATION à chaud par les contributeurs

- ✓ Démarche globale, avoir un interlocuteur dédié
- ✓ Format dynamique et participatif de l'atelier
- ✓ Convivialité et échanges
- ✗ Crainte de manque de concrétisation
- ✗ Questionnement pour créer l'adhésion générale
- ✗ Regret de ne pas avoir + de participants à l'atelier

OBJECTIFS DE L'ACCELERATRICE DE TRANSITIONS

- 2023** Elaborer le diagnostic de vulnérabilité du territoire au changement climatique :
 - connaître les impacts climatiques passés
 - anticiper les impacts climatiques à venir et les conséquences si on ne change rien
- 2024** Définir la stratégie du territoire en matière d'adaptation au changement climatique :
 - identifier les axes prioritaires d'action
 - établir un plan d'action pour atteindre les objectifs fixés
- 2025** Mettre en œuvre le plan d'action :
 - démarrer les premiers grands travaux
 - observer, évaluer et réajuster le plan d'action au besoin



J. VAN KIPSHAGEN

ENGAGEMENT DE LA COMCOM DANS LE PROGRAMME « TERRITOIRE ENGAGÉ TRANSITION ECOLOGIQUE »

Elles étaient moins de 52 en 2021, aujourd'hui l'Ademe (agence de la transition écologique) compte plus de 500 collectivités engagées dans le programme TETE.

MISSION ?

Engager, soutenir et accélérer la transition écologique des territoires afin de les aider aux défis environnementaux actuels et à venir dont dépendent notamment notre économie locale, notre cadre de vie et notre santé. Pour cela, les 2 référentiels : Climat Air Energie et Economie Circulaire, où nous retrouvons les stratégies suivantes :

- **Accélérer la transition énergétique** afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre (en cause du dérèglement climatique) selon le triptyque : *sobriété - efficacité énergétique - production d'énergies renouvelables*,

- **Avoir une gestion plus économe des ressources**, là aussi afin de réduire notre impact en s'appuyant sur les 7 piliers de l'économie circulaire dont l'allongement de la durée de vie des produits, l'économie de la fonctionnalité, et l'approvisionnement durable renforçant au passage l'économie locale

- **Renforcer la résilience du territoire en anticipant les risques actuels et à venir** (augmentation de la fréquence et de l'intensité des conditions météorologiques extrêmes, augmentation des prix de l'énergie et des ressources, dégradation de la qualité de l'environnement impactant la santé physique et mentale, accroissement des inégalités etc) et **se saisir des bénéfices induits** (créer des emplois et stimuler l'économie, préserver le patrimoine naturel et du cadre de vie, s'assurer d'un minimum de sécurité énergétique par l'autoproduction, mieux gérer l'eau afin de ne pas en subir les restrictions, mieux gérer les ressources locales en

développant une culture du «faire ensemble», de la coopération et de l'entraide etc).



- **Faire de ce défi environnemental et climatique une opportunité pour renforcer les liens entre les acteurs de notre vallée** (habitants, élus, agriculteurs et entreprises) et redéfinir ensemble quelles priorités nous nous donnons pour notre territoire pour aujourd'hui et pour demain.

COMMENT ?

L'Ademe à travers Climaxion nous apporte un **appui technique** (méthodologie, plan d'action, accompagnement personnalisé par des conseillers etc) et **financier** (subventions, financement d'une partie du poste de Jolet et de l'accompagnement des conseillers).

OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Suite à une consultation des bureaux d'études lancée il y a quelques semaines, la Communauté de Communes est actuellement en train de choisir les conseillers TETE qui vont nous accompagner pendant 4 ans, du lancement de la démarche à la labellisation. Affaire à suivre !

INSTALLATION PHOTOVOLTAÏQUE D'ENERGIESSEN, ICI CHEZ EJOT



Comme nous l'a rappelé Jo Spiegel (élu expert dans la démocratie participative) lors du forum franco-allemand pour le climat le 13 mai dernier, «il ne faut plus de décalage entre les paroles et les actes». Justement, la Communauté de Communes s'engage activement dans la transition énergétique, notamment avec Energiessen.

Jolet. VAN KIPSHAGEN

A VOS VÉLOS, PRÊTS, PARTEZ ! VILLE EN SELLE EST DE RETOUR !

Nous sommes ravis d'annoncer que le défi 100% vélo VILLE EN SELLE est à nouveau prévu cette année en Alsace Centrale du 19 juin au 9 juillet 2023.

L'objectif est de rouler le plus possible à vélo en équipe pendant trois semaines, que ce soit pour se rendre au travail, à l'école, pour faire ses courses ou pour les loisirs. Le challenge est gratuit et ouvert à tous les habitants du territoire du PETR et de la Communauté de Communes du canton d'Erstein.

Grâce à l'application gratuite Ville en Selle, les participants peuvent enregistrer les distances parcourues par GPS et les créditer directement à leur équipe et à leur commune. L'aperçu des résultats permet de voir en un coup d'œil où se situent l'équipe et la commune dans le classement général. Le territoire avec le plus de kilomètres cumulés remporte le challenge !

QUI PEUT PARTICIPER ?

Toute collectivité locale (ville, commune, intercommunalité) peut participer. VILLE EN SELLE se tient pour la seizième fois en 2023 et a, jusqu'à présent, réussi à établir de nouveaux records chaque année :

	2008	2015	2022
Municipalités	23	341	2557
Cyclistes	1 800	129 667	922 582
Kilomètres	340 000	24 millions	128 millions

QUI Y GAGNE ?

La population des communes participantes en ressort gagnante grâce à une décongestion du trafic routier ainsi qu'à la réduction des gaz d'échappement et du bruit ! L'Alliance pour le Climat récompense également les municipalités en fonction du nombre de personnes habitant dans la commune, dans cinq classes de taille et deux catégories :

« Municipalités les plus actives ayant enregistré le plus grand nombre de kilomètres à vélo »

« Conseil municipal le plus actif sur un vélo ».

Les nouvelles municipalités les plus performantes dans toutes les classes de taille se voient également décerner un prix.

Rendez-vous sur : <https://www.ville-en-selle.org/alsace-centrale>

Victoria.HAAS

60 ANS DE L'INTERCOMMUNALITE

RAPPEL HISTORIQUE ET COMPÉTENCES



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DE VILLÉ:

1. Le Syndicat Intercommunal à vocations multiples (SIVOM) du Canton de Villé

Drainée par le Giessen, la vallée de Villé constitue une véritable entité géographique et humaine. Cette unité naturelle a été renforcée du point de vue administratif avec la création par arrêté préfectoral du 7.05.1963 du SIVOM du canton de Villé qui regroupait alors 14 communes. La 1ère séance constitutive s'est tenue en mairie de Villé le 14 juin 1963, c'est Paul Hauptmann, maire du bourg centre, qui est élu président ce soir-là. Un budget de 1800 F est approuvé et M. le Sous-Préfet souhaite que les 4 communes non encore affiliées adhèrent également au syndicat. On y évoque la construction d'une maison de retraite cantonale, le passage de la ligne à haute tension et un tunnel routier au Climont.

Le 30 juin 1965, les communes de Dieffenbach-au-Val, St-Pierre-Bois et Thanvillé rejoignent le syndicat. C'est Jean-Louis Guiot qui est proclamé président (il le restera jusqu'en 1989). Les commissions sont les suivantes : Finances, MJC, Maison de retraite, Collège d'Enseignement Général, Tourisme, Constructions et lotissements, Agriculture, Industrie. Le budget est de 4610 F. On

y parle de l'implantation de la MJC.

En février 1968, l'ensemble des 18 communes du canton ont adhéré au SIVOM avec l'admission de Neuve-Eglise.

2. La COMCOM du canton de Villé

La Communauté de Communes du canton de Villé est créée et se substitue à l'ancien SIVOM par arrêté préfectoral du 31.12.1992. Le président est alors René Haag qui exercera son mandat de 1989 à 2008.

3. La COMCOM de la Vallée de Villé

La dénomination Communauté de Communes de la vallée de Villé prend le relais suite à une réorganisation administrative des cantons. Le changement de nom est acté le 23.09.2015 et confirmé par l'arrêté préfectoral du 31 décembre de la même année sous la présidence de Jean-Marc Riebel, président de 2008 à 2020. C'est en 2020 que Serge Janus prend le relais, il est l'actuel président en exercice. Le budget de la structure est en 2023 de 8,5 millions € en fonctionnement et de 2 millions € en investissement.

SOLIDARITÉ ET DÉVELOPPEMENT LOCAL

A propos du développement local, René Haag citait dans l'ouvrage de la SHVV « Un pays, des hommes, une histoire », une volonté déjà ancienne de s'en sortir qui, après la crise du textile, se traduit par une solidarité intercommunale affichée de « faire les choses ensemble ».

Ceci dans un environnement marqué par un patrimoine naturel de qualité, la préservation d'un cadre de vie agréable où chacun trouve plaisir à habiter tout en faisant face aux faiblesses et aux difficultés liées à la conjoncture.

Alain.MEYER

LES RÉALISATIONS MARQUANTES DEPUIS 1963

- MJC 1965-1967, Collège 1968, Piscine 1970-1973, Salle polyvalente 1981, Bibliothèque 1974/75, Maison de retraite 1976-1979, Acquisition de l'aérodrome d'Albé 1979, 4 courts de tennis entre 1974 et 1980 et un clubhouse en 1983, Station d'épuration 1976, Musée d'Albé 1981, Centre d'hébergement 1985.
- Centre médico-social Klosterwald 1990/91, Aménagement zone de loisirs et camping 1993, Hall de tennis 1994, Extension Maison de retraite 1994, Maison de pays Albé 1995, Atelier intercommunal 1996, Réhabilitation de la piscine en centre nautique 1997, Extension Centre sportif 2000, Agrandissement station d'épuration 1999/2000, Roller Skate Park 2002.
- Nouvelle extension du centre sportif 2011, Nouvel EHPAD 2011, Réhabilitation de la médiathèque 2014-2016, Installation chaufferie bois 2007, Terrain de foot synthétique 2019, Réhabilitation de l'atelier intercommunal 2020
- Pumptrack 2023
- Se rajoutent le soutien aux communes pour la construction des ateliers-relais, de logements sociaux, d'installations sportives et d'aires de jeux, la restauration du petit patrimoine, le déploiement des chemins du patrimoine.

LES COMPÉTENCES

Compétences obligatoires :

- Aménagement de l'espace : urbanisme, PLUI
- Développement économique : industrie, commerce, tourisme
- Gestion de l'accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des ordures ménagères
- Assainissement des eaux usées
- Eau : eau potable, sources et réservoirs

Compétences supplémentaires :

- Environnement : études paysagères, énergies renouvelables, sensibilisation
- Agriculture : ouverture des paysages, accompagnement des agriculteurs et éleveurs
- Politique du logement et cadre de vie
- Sensibilisation autour du patrimoine historique, architectural, culturel et naturel
- Equipements sportifs : construction, réhabilitation et gestion
- Action sociale : petite enfance, jeunesse, adolescents, handicap, aînés
- Transport : organisation de la mobilité, transport à la demande
- Equipements éducatifs et vie associative : soutien aux actions dans les domaines culturels, sportifs, sociaux, touristiques
- Concession pour la distribution d'énergie
- Divers : système d'information géographique, aménagement numérique, Grand cycle de l'eau. La Maison des Services et de Dynamisation du Territoire : un outil au service des associations.

1997



MJC : 1965-1967



HALL DE TENNIS : 1994



AGRANDISSEMENT STATION D'ÉPURATION : 1999 - 2000



TERRAIN DE FOOT SYNTHÉTIQUE : 2019



MUSÉE D'ALBÉ : 1981



RÉHABILITATION DE LA PISCINE : 1997



EXTENSION DU CENTRE SPORTIF : 2000



RÉHABILITATION DE L'ATELIER INTERCOMMUNAL : 2020



EVÈNEMENT FESTIF DU 24 JUIN 2023

60 ANS DE LA CRÉATION DE L'INTERCOMMUNALITÉ

30 ANS DU JUMELAGE ELZACH - VALLÉE DE VILLÉ

60 ans
d'intercommunalité
1963-2023



Zone de loisirs intercommunale de Bassemberg-Villé

Le 24 juin 2023, la Communauté de Communes de la vallée de Villé fêtera ses 60 années d'existence et les 30 années de jumelage avec la ville d'Elzach en Forêt-Noire, partenaire auquel nous sommes reliés depuis 1995 par une piste cyclable longue de 88 km.

L'espace festif englobera les locaux de la MJC, du club de tennis, du centre nautique, de la médiathèque avec l'espoir que la météo permette le déploiement des différents « villages » sur l'ensemble du site de la zone de loisirs.

Outre les discours officiels, l'inauguration du dispositif « Microfolie », des nouveaux sièges de la salle de spectacle à la MJC et du Pumptrack

le matin et de la rue d'Elzach vers 15h00, les différents « villages » accueilleront le public, petit et grand, entre 10h00 et 18h00 pour une journée riche en animations et en rencontres.

Venez nombreux !!!! A pied, à vélo ou éventuellement en voiture... Ce sera l'occasion de profiter des animations et d'échanger autour des différents ateliers sur des sujets variés : transports, énergie, gestion des ressources en eau, transition climatique...

Des parkings sont à votre disposition : MJC et à Bassemberg, accès rapide à pied vers la zone...

Buvette à la MJC et Buvette + petite restauration au Clubhouse du tennis toute la journée !!!

PLAN DES ANIMATIONS

Samedi 24 juin 2023

ATELIERS DE LA TRANSITION

- 1 Alter Alsace
- 2 SMICTOM
- 3 Hopla Transition
- 4 Frise chronologique
- 4 Espace enfants
- 4 Tombola
- 22 Energiessen
- 23 Électricité de Strasbourg

ESPACE CULTURE MICRO-FOLIE

- 6 Musée numérique
- 6 Espace réalité virtuelle
- 6 Fab-Lab
- 6 Ludothèque / Jeux APFM
- 6 Atelier aquarelle
- 7 Peinture participative
- 8 Linogravure textile

COIN NATURE

- 9 Arboriculteurs, ACJCA, Apiculteurs, Juval
- 10 Trame Verte et Bleu

- 11 SDEA fresque à colorier
- 12 SDEA fresque de l'eau
- 13 Maison de la Nature
- 14 Brigade Verte
- 15 Office de Tourisme

REPAIR'CAFE

- 5 Atelier de réparation

SE BOUGER

- 16 Tennis
- 17 Pump Track
- 18 Piscine
- 19 Stand Mobilités

SPECTACLES

- 20 Les fées du logis
- 21 Paul le Colombol

RESTAURATIONS

- 24 Petite restauration
- 25 Chapiteau des officiels
- 26 Wunderbar

60 ans
de l'intercommunalité

Alain.MEYER

LA MICRO FOLIE ARRIVE DANS LA VALLEE DE VILLE



LA MICRO FOLIE ARRIVE DANS LA VALLEE DE VILLE

INAUGURATION LE 24 JUIN

Lors de la fête des 60 ans de l'intercommunalité, nous avons le plaisir de vous inviter à l'**inauguration de la Micro-Folie Mobile**, un événement culturel unique qui aura lieu dans notre belle vallée. La Micro-Folie Mobile est un projet passionnant qui vise à rendre la culture accessible à tous, en apportant une expérience artistique et culturelle innovante.

DATE : **SAMEDI 24 JUIN 2023**

HEURE : **10H À 12H ET DE 13H À 17H**

LIEU : À LA MJC LE VIVARIUM

TOUT PUBLIC : ENTRÉE LIBRE

60 ans
d'intercommunalité
1963-2023

AU PROGRAMME POUR CETTE JOURNÉE



● **Découverte de l'exposition virtuelle et numérique** : Plongez dans l'univers des plus grandes œuvres d'art grâce au musée numérique et explorez des chefs-d'œuvre sans quitter notre vallée.

Toute la journée : Musée Numérique dans la salle de spectacle - Réalité virtuelle au rez-de-chaussée de la MJC

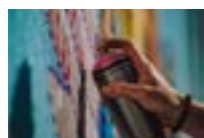
Crédits photo : Nicolas KRIEF

● **Poursuivez votre expérience culturelle en accompagnant votre enfant à la ludothèque**

- Sensibilisation à l'art à travers des ateliers créatifs
- Jeux en libre accès
- Histoires pour découvrir les œuvres

Avec la participation de Bocal'Ecolo - L'atelier aquarelle végétale ; et du FABLAB L'inspireur

● **Spectacles et animations culturelles** : Profitez de performances artistiques captivantes :



13h-16h : Animations de la fresque participative [Les Arpentistes]

16h : Spectacle Eco-Logis [Les Fées du Logis]

FRESQUE PARTICIPATIVE 20 ET 21 JUIN

Venez nombreux : Fresque participative avec le public sur la **façade de la MJC**, travail au pochoir.

- **mardi 20 juin de 16h à 17h**
- **mercredi 21 juin de 14h à 16h**

MjC le vivarium
vallée de villé



ANIMATION FRESQUE 24 JUIN



Pierre le crieur : Après avoir récolté vos messages, Pierre le crieur va les déclamer, les chanter, les murmurer dans l'espace public.

Venez colorier : Avec l'aide de 2 artistes intervenants, le public sera amené à terminer la fresque commencée en début de semaine. Les **pavés de la cour de la MJC** seront également **coloriés à la craie**.



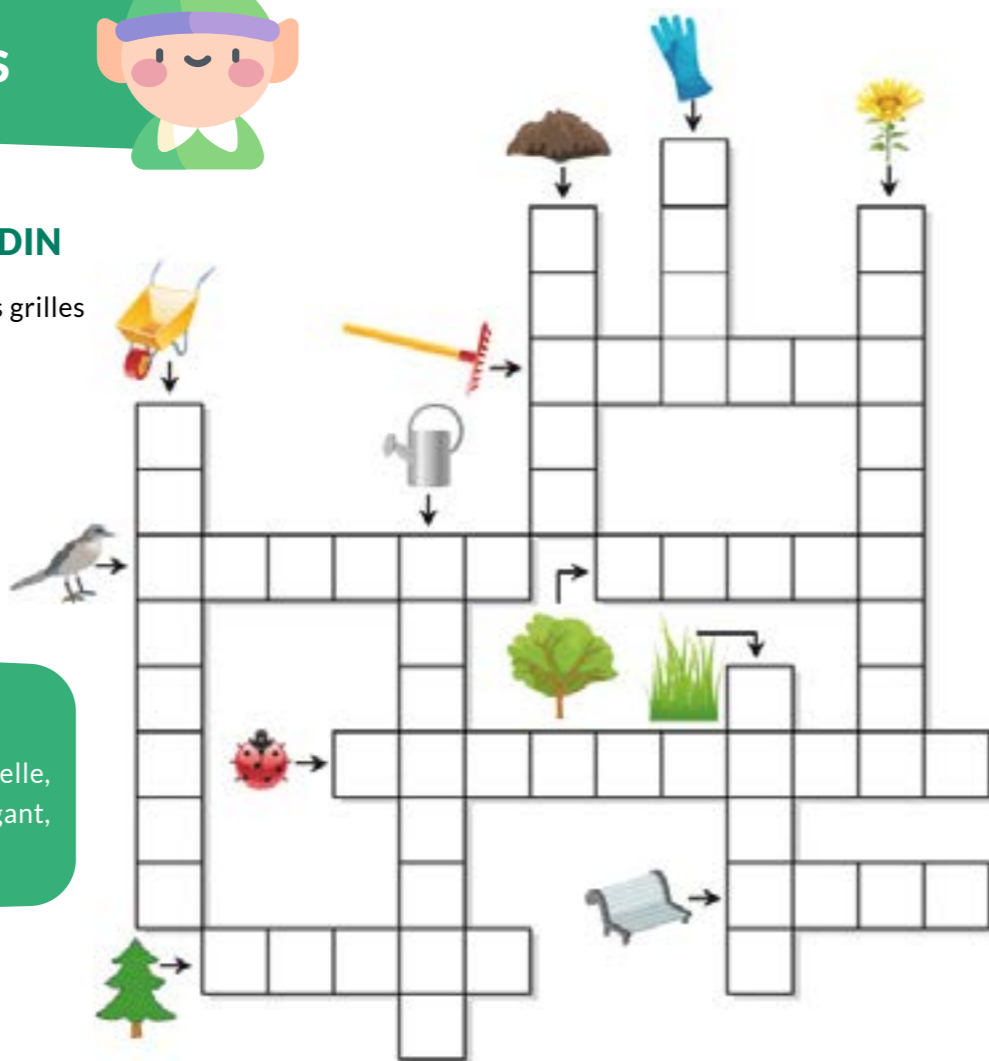
Venez nombreux, en famille ou entre amis, pour vivre une journée riche en découvertes et en émotions. C'est l'occasion idéale de se plonger dans le monde de la culture, de s'inspirer et de s'amuser ensemble!

Florence.GAYOL



MOTS FLÉCHÉS, LE JARDIN

À l'aide des images, complète les grilles



Mots à découvrir :

brouette, banc, sapin, coccinelle, herbe, arbre, râteau, terre, gant, tournesol, oiseau, arrosoir.



LABYRINTHE DES SALADES

Le jardinier a perdu le chemin qui le conduit aux salades. Peux-tu l'aider à trouver le chemin qui lui permettra d'aller les arroser ?



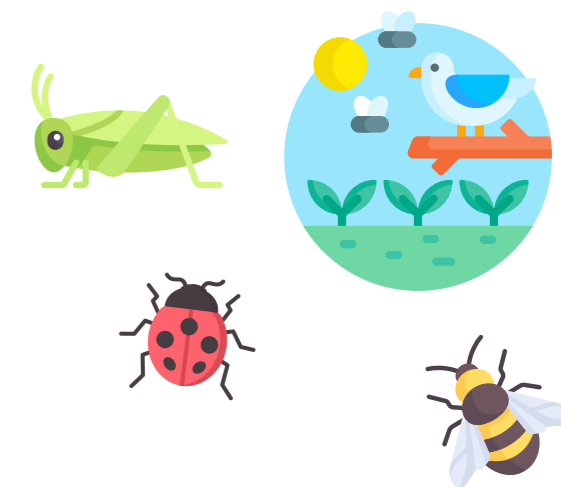
RETROUVE LES OMBRES

Ces jolies fleurs de printemps ont perdu leur ombre. Aide-les à la retrouver en reliant chaque fleur à l'ombre qui lui correspond !



LES PETITES GESTES POUR LA BIODIVERSITÉ

Laisser pousser les mauvaises herbes : développement de la biodiversité. Les "mauvaises herbes" participent grandement à la biodiversité. En effet, en laissant pousser les adventices dans une parcelle de votre jardin, un écosystème va se créer, et attirer la faune, notamment les insectes pollinisateurs.



A LA RESCOURSSE DES CRAPAUDS DE LA VALLÉE DE VILLÉ

Tu as peut-être remarqué sur le bord de la route - à hauteur de Thanvillé, Saint-Pierre-Bois ou encore au Col de Steige - ces grillages qui longent la route accompagnés d'un panneau de signalisation indiquant "migration de batraciens".

Ces petits aménagements empêchent les amphibiens d'accéder à la route et les seaux jouent le rôle de collecteurs. Ces derniers doivent être contrôlés une à deux fois par jour et les amphibiens récoltés sont acheminés directement par des bénévoles au lieu de ponte situé de l'autre côté de la chaussée.



COMCOM'INFO!

LE ZÉRO PAPIER !

La Communauté de Communes de la vallée de Villé a décidé de vous laisser la possibilité de ne plus recevoir la version papier du Comcom'info !

Pour cela, nous vous invitons à remplir un formulaire en ligne à l'adresse, <https://forms.office.com/e/ZM57qX8QQK>, ou en scannant le QR code ci-contre.



A la fin du formulaire, vous aurez la possibilité de souscrire à sa version numérique afin de le recevoir par courriel.

Merci pour votre geste écoresponsable !

N°ISSN : 1636-2764

Dépôt légal : 2ème semestre 2023

Directeur de la publication : Serge JANUS, président de la Communauté de Communes de la vallée de Villé

1 rue principale - 67220 Basseberg

Tél : 03 88 58 91 65

E-mail : contact@valleedeville.fr

<https://cdc.valleedeville.fr>

Coordination : Commission Communication

Conception Graphique : Charlène Neff - Alsacyan -

charleneneffpro@gmail.com

Impression : Deklic Graphique

Imprimé sur papier aux normes PEFC



INTRAMUROS

Restez informés sur votre intercommunalité et votre commune avec l'application mobile *Intramuros* !

